

Paroiss'Infos

Le Puits St Charles
St Théodore & St Joseph

Paroiss'Infos

Les Puits Ste Marthe et Ste Stéphanie
Stiring-Wendel & Schoeneck

Dimanche 25 octobre 2020 : 30e Dimanche du Temps ordinaire A

Ce que le pape François a vraiment dit sur l'union des couples homosexuels

« Ce que nous devons faire, c'est une loi de cohabitation civile, ils ont le droit d'être légalement couverts », déclare le pape à propos des couples homosexuels dans le documentaire *Francesco* d'Evgeny Afineevsky, qui sort en Italie le 21 octobre 2020. « Les homosexuels ont le droit d'être dans la famille, ils sont les enfants de Dieu, ils ont le droit à une famille ».

Dans le documentaire *Francesco* d'Evgeny Afineevsky, qui doit être présenté le 21 octobre à la Fête du Cinéma du Rome, les grandes étapes du pontificat en cours du pape sont présentées en s'appuyant principalement sur des témoignages, des images d'archives, mais aussi sur quelques brefs entretiens exclusifs. Lors de l'un d'entre eux, le pontife répond à une question coupée au montage, mais qui semble porter sur la façon dont l'Église catholique doit accueillir les homosexuels et la société les protéger.

La réponse exacte du pape est celle-ci : « Les homosexuels ont le droit d'être dans la famille, ils sont les enfants de Dieu, ils ont le droit à une famille. On ne peut pas expulser quelqu'un d'une famille ou lui rendre la vie impossible à cause de cela. Ce que nous devons faire, c'est une loi de cohabitation civile, ils ont le droit d'être légalement couverts. J'ai défendu cela. » À noter que l'expression « cohabitation civile » (*convivencia civil* en espagnol) est traduite en sous-titre anglais dans le documentaire par « union civile ».

Le pontife semble faire référence, quand il affirme avoir « défendu cela », à son passé argentin. En 2002, la ville de Buenos Aires est sur le point d'adopter une union civile et son évêque – Mgr Bergoglio – aurait, selon plusieurs sources, fait savoir son désaccord, sans pour autant s'opposer publiquement. Mais en 2010, avant que le gouvernement Kirchner autorise le mariage homosexuel partout en Argentine, le primat du pays serait revenu sur sa première position et aurait soutenu la solution d'une union civile. Cependant, il aurait été mis en minorité par une partie plus conservatrice de l'épiscopat argentin et l'Église catholique aurait officiellement maintenu une ligne plus « dure ».

La réponse du pape à un homosexuel

À noter que la déclaration du pape intervient, dans le documentaire, après le témoignage d'Andrea Rubera, homosexuel italien, qui raconte avoir reçu un coup de téléphone du pape après lui avoir demandé par lettre si c'était une bonne idée de confier ses enfants à sa paroisse. Il disait s'inquiéter du « trauma » que cela pouvait constituer pour eux s'ils étaient mal accueillis.

Andrea Rubera, qui dans la vie est *inclusion manager* dans une grande entreprise italienne – c'est-à-dire en charge de l'intégration des homosexuels et des personnes d'origine étrangère dans l'entreprise – explique que le pontife lui a demandé de confier ses enfants à sa paroisse tout en étant « transparents » à propos de leur famille. Mais, explique-t-il, il n'a pas donné de point de vue personnel sur leur position.

Une position officielle ouverte sur la question des unions civiles

C'est la première fois qu'un pontife s'exprime officiellement en faveur de cette option. En 2014, un officiel du Vatican, Mgr Bruno Forte, avait affirmé que l'Église rejetait l'usage d'une « terminologie similaire » pour définir l'union hétérosexuelle et homosexuelle, mais n'excluait pas « la recherche d'une éventuelle codification des droits qui peuvent être accordés aux personnes vivant dans une union homosexuelle » afin de les protéger.

Le pontife avait cependant déjà fait le même constat dans le livre d'entretien avec Dominique Wolton *Politique et Société*, paru en 2017, sans pour autant s'engager clairement. Interrogé par le sociologue français sur le mariage des personnes du même sexe, il affirmait alors : « le « mariage » est un mot historique. Depuis toujours dans l'humanité, et non pas seulement dans l'Église, c'est un homme et une femme. On ne peut pas changer cela comme ça, à la belle étoile [...] C'est la nature des choses. Elles sont comme ça. Appelons donc cela les « unions civiles ».

À noter que le réalisateur Evgeny Afineevsky a déjà par le passé été investi dans le rapprochement entre cause homosexuelle et religion, en l'occurrence avec la communauté juive. En effet, en 2009, il avait fait paraître une comédie engagée *Oy Vey ! My Son Is Gay !* dans laquelle il racontait l'histoire d'une famille juive de New-York où un fils se révèle être homosexuel.

fr.aleteia.org

Offices de la semaine

Samedi 24 : à 18h00 à St Roch : Messe : Marie HOULLE, Famille Albert ERD, Giovanni BRUNCO, son épouse Vincenza et sa mère Guisapina, Michaël BERNHARD (Anniv) & Marcel et Marie et Raffael SOUILLAGE, Familles KOULMANN-SCHWARZ-WAGNER-DIETRICH-BURGER et Noémie

Dimanche 25 : 30e Dimanche du Temps Ordinaire A

à 10h00 à Ste Marie : Messe : Rose BOLDA, Marie-Thérèse HUGUET

à 11h15 à Ste Marie : Baptêmes de Jordan OTTO et Mélina DE NICOLO

à 10h00 à St Théodore (ou St Joseph) : Messe : François-Xavier DONGER (1er anniv), René THUILLIER (1er anniv), Joseph STILLITANO, Joseph KNOLL, Famille REISDORF-BURGUN, Famille KLEIN-SCHNEEBERGER, Gilbert CASPAR et Gaston ZEH, Lionel LE MÉHAUTÉ et Emile FEIT

Lundi 26 : à 17h00 aux Peupliers : Messe

Mardi 27 : à 9h15 à St Remi Forbach : Messe

à 14h30 à St François : Obsèques de Louise PLAHUTA

Mercredi 28 : à 9h30 à St François : Messe

Judi 29 : à 9h15 à Ste Marie : Messe slovène

à 10h30 aux Platanes : Messe

à 14h30 à Schœneck : Obsèques de Monica BASTIK

à 18h00 Ste Marie : Messe

Vendredi 30 : à 18h00 à St Théodore : Messe

Samedi 31 : à 18h30 à St François : Messe : Ginette et Jean SOSNA, Auguste et Marie HOULLE, Georges et Catherine DEUTSCH, Michèle MONNET-MATHI, Eliane CONRAD, Denise DELDEMME, Rose HOULLE et son fils Pascal, Intention particulière

Dimanche 1 : Solennité de Tous les Saints.

à 9h30 à Ste Marie : Messe : Cordula NAU (30e), Jean-Marie LOTZ, Louis MAUC, François DECHOUX, Sophie et Félix FIGLAROWICZ, Catherine et Joseph BIER et Famille SCHÄFFER-NAU, Familles CATTACIN-MOREGGIOLO-ROSE, Edmond et Christian LUCZAK, Bernard NAU, Agnès WAGNER, Eric MULLER, Familles HUTZEL-DEHLINGER-ROTH

à 10h00 à St Joseph : Messe : Norbert GAUTHIER (30e), Anne-Lise FISCHER, Liliane COLMAN, Famille KLINKERT-ADAMS, Gilbert CASPAR et Michel TIBILETTI, Gilles BECKER-CONIN, Jean SCHMITTHEISSLER et Famille SCHMITTHEISSLER-REITZ, Herbert HAYO et Famille HAYO-ERBACHER-KLAM, Liliane et Alain BIRTEL, Familles ADAMS-SCHMITT, Défunts d'une famille.

à 11h00 à Schœneck : Messe

Lundi 2 : Commémoration de tous les fidèles défunts

à 18h30 à St François : Messe pour tous les défunts

à 18h30 à St Théodore : Messe pour tous les défunts : Famille SCHREINER-WEBER-SCHULLER-HETH, Famille SCHERER-GIMBEL

Permanences paroissiales

au presbytère St François - 03 72 36 01 85

les Mercredis de 10h00 à 11h00
et les Vendredis de 16h00 à 17h30

au presbytère St Théodore - 03 87 85 11 67

Les Jeudis de 16h00 à 18h00

Parole de Dieu

« Aimer Dieu et son prochain »

(Matthieu 22, 34-40)



La loi comporte 613 commandements et les pharisiens avaient l'habitude de discuter à longueur de temps pour savoir quel commandement était le plus important.

Jésus répond à la question posée par les pharisiens en donnant deux commandements qu'il lie de manière définitive : « Tu aimeras le SEIGNEUR ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit » (Deutéronome 6, 5) et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Lévitique 19, 18).

La foi chrétienne consiste donc à aimer Dieu et à aimer son prochain. Mais de quel amour doit-on aimer Dieu et son prochain ? Car il y a différentes formes d'amour : amour entre époux, amour entre parents et enfants, amour entre ami, amour entre amants, etc. Et bien, il s'agit d'aimer Dieu et son prochain avec charité.

Le Catéchisme de l'Eglise catholique nous dit que « la charité est la vertu théologique par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toute chose pour Lui-même, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu. ».

La charité consiste donc à aimer Dieu plus que tout et à aimer son prochain par amour de Dieu.

La charité, tout comme la foi et l'espérance, est donc une vertu théologique c'est-à-dire un don de Dieu. Cette charité nous a été donnée à notre baptême et elle est fortifiée par tous les autres sacrements et tout particulièrement l'eucharistie : l'eucharistie est appelée sacrement de l'amour parce qu'elle fait grandir en nous notre capacité à aimer Dieu et à aimer notre prochain.

Si la charité est donnée et fortifiée par les sacrements, elle grandit aussi par les actes d'amour que nous posons : plus nous posons d'actes d'amour et plus notre charité grandit.

Le premier commandement consiste donc à aimer Dieu, non pas vaguement, de temps à autre lorsqu'on a un peu de temps. Le premier commandement nous rappelle que Dieu veut être aimé en premier et par-dessus tout. Jésus l'exprimera clairement lorsqu'il affirmera : « celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi » (Matthieu 10, 37).

Le deuxième commandement est lié par Jésus au premier : il faut aimer son prochain par amour de Dieu.

Que signifie aimer son prochain : c'est vouloir son bonheur et s'engager à l'aider à être heureux. St Vincent de Paul disait : « aimer les autres, c'est les connaître, vouloir leur épanouissement, agir avec compétence et désintéressement. »

A travers l'amour que nous portons à notre prochain qui est enfant de Dieu, c'est toujours notre amour pour Dieu que nous exprimons. C'est en aimant son prochain que l'on vérifie la qualité de notre amour pour Dieu. C'est d'ailleurs de message de St Jean dans sa première épître : « Si quelqu'un dit : " J'aime Dieu ", alors qu'il a de la haine contre son frère, c'est un menteur. En effet, celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, est incapable d'aimer Dieu, qu'il ne voit pas. » (1 Jean 4, 20)

Abbé Dominique PIRA

Pour contacter le curé, l'abbé Dominique PIRA

16 rue de l'Eglise - 57540 Petite-Rosselle
03 87 85 11 67 - abbepira@orange.fr